

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-
de-France et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Nord

Décision n° 9580 du 3 mai 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : INTJ2211698S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 25195 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130653S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2022 :

Martin	David	NIGEND : 243 254
---------------	-------	------------------

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2022 :

Thirard	Mickaël	NIGEND : 173 838
Bouriot	Laurent	NIGEND : 201 164
Solty	Yoann	NIGEND : 224 372
Kasa	Sébastien	NIGEND : 175 916
Botel	Franck	NIGEND : 158 144
Laguilliez	Philippe	NIGEND : 163 036

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mai 2022.

Le général de division,
commandant par suppléance la région de gendarmerie
des Hauts-de-France et la gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Nord,

B. Bresson